

**COMME L'IDÉE ENGAGE L'ACTION,
LE RÊVE ENGAGE LA RÉALITÉ**

Danielle Mitterrand

FRANCE LIBERTÉS - FONDATION DANIELLE MITTERRAND

L'essentiel 2016



Sommaire

L'édito de Michel Joli

p.2

30 ans d'action !

p.3

2016 en un clin d'oeil

p.4-5

Eau et climat

p.6

Droit à l'eau et à
l'assainissement en France

p.7

Extractivisme, eau et
peuples autochtones

p.8

Peuples autochtones
et biopiraterie

p.9

Jeunesse au
Kurdistan irakien

p.10

Qui sommes-nous ?

p.11

Comment nous aider ?

p.12

Pour beaucoup de nos amis la Fondation reste avant tout le symbole de l'aventure de toute une vie, celle de Danielle Mitterrand et, comme chaque année, 2016 nous a donné de nombreuses occasions de manifester notre fidélité à son exemple. Vous trouverez dans ce rapport annuel d'activités la somme des travaux réalisés par France Libertés. Ils traduisent notre engagement obstiné pour la protection des biens communs de l'humanité et le respect de toutes les diversités, biologiques et humaines.

Mais cette année j'aimerais aussi remercier tous ceux et celles qui, au 5 de la rue Blanche font, dans une discrétion qui n'a d'égale que leur enthousiasme, vivre la Fondation dans l'action et le témoignage. Salarié-e-s et volontaires constituent une équipe jeune, dynamique et cohérente, animée par le désir de contribuer à l'émergence d'un autre monde plus juste et respectueux de ses propres richesses. En relation avec ses partenaires permanents ou occasionnels : chercheurs universitaires, homologues associatifs, responsables politiques, leaders d'opinion... nos jeunes expert-e-s ont comme souci permanent de garder les yeux grands ouverts sur le monde et de lutter contre les corruptions de l'air du temps. C'est cette résistance qui caractérise le mieux notre Fondation ; raison pour laquelle notre équipe a choisi de fêter le 30^{ème} anniversaire de la Fondation sous les auspices de l'esprit de Résistance.

Ils traduisent notre engagement obstiné pour la protection des biens communs de l'humanité et le respect de toutes les diversités, biologiques et humaines.

Au nombre de 10 et tous titulaires de compétences spécifiques et complémentaires, ces jeunes hommes et femmes ont acquis ailleurs, à l'université ou dans des emplois associatifs, une expérience qu'ils confrontent ensemble aux grands enjeux de la solidarité internationale : eau et biens communs, droit des peuples autochtones et lutte contre la biopiraterie, assistance aux enfants déplacés du Moyen-Orient, témoignage, communication et gestion de projets...

Merci à chacun et chacune d'incarner aussi bien l'engagement historique de notre Fondation France Libertés dans un moment de notre histoire où la relation entre ces deux mots France et libertés n'a jamais été aussi riche de sens.



*Michel Joli,
Secrétaire général de la fondation France Libertés*

France Libertés fête son anniversaire 30 ans d'action !

Un anniversaire sous le signe des résistances permanentes et toujours renouvelées.
Hier ou aujourd'hui, ici ou ailleurs, toutes nos actions vont dans une seule direction :
toujours défendre les droits humains et les biens communs du vivant.



France Libertés a organisé une soirée le 24 novembre à la Mairie du 10^{ème} arrondissement de Paris.

Plus de 200 personnes se sont réunies dans le cadre d'une agora citoyenne sur le thème des résistances et des alternatives.



Philippe Piau et les artistes de la compagnie de théâtre *La Tribouille* ont animé la soirée.



Michèle Rivasi a remis le prix Danielle Mitterrand au mouvement *Alternatiba* qui propose des solutions pour lutter contre le changement climatique.

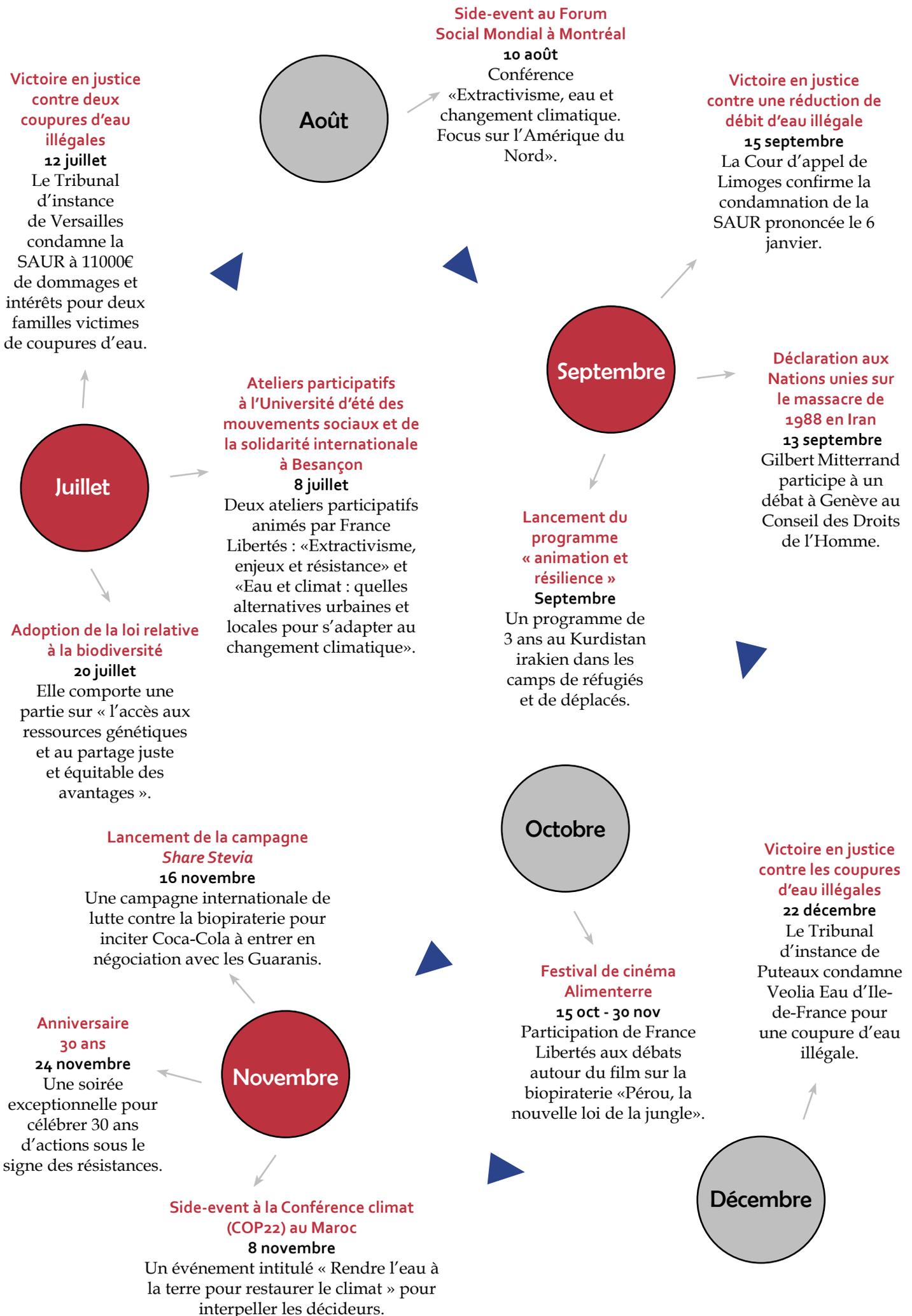
Vandana Shiva, écrivaine, féministe et militante écologiste indienne, est la lauréate du prix spécial Danielle Mitterrand.



Mois après mois, France Libertés agit pour défendre les droits humains et les biens communs du vivant.

L'année 2016 en un clin d'oeil





ATELIER Quelles alternatives urbaines et locales pour s'adapter au changement climatique ?

Vous avez été nombreux à participer à l'atelier interactif organisé par France Libertés le 8 juillet 2016, dans le cadre de l'Université d'été des mouvements sociaux et de la solidarité internationale à Besançon.

Grâce aux méthodes d'animation participative telles que le photolangage et le débat mouvant, chacun.e est reparti.e avec le sentiment que nous pouvons tou.te.s agir, à notre échelle, dans la lutte contre le changement climatique.



Nadja
Bedock

Christophe Charenton
« C'est à la société civile de trouver et de proposer des solutions face au changement climatique ».



Avec la Coordination Eau Ile-de-France, la Coalition eau, et le programme «Une seule Planète».

AGIR POUR UNE GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES

La façon dont les villes gèrent les eaux pluviales est déterminante pour le climat, pour la sécurité des habitants et pour leur qualité de vie. Les techniques communément utilisées en France aujourd'hui s'appuient sur l'imperméabilisation des sols, la rareté du végétal et l'omniprésence du minéral. Cela favorise la saturation des réseaux, et donc des risques d'inondation, ainsi que des phénomènes d'îlots de chaleur.



De nombreuses alternatives existent. Elles coûtent moins cher que les techniques traditionnelles, permettent de prévenir les inondations et contribuent à l'atténuation des températures en ville. Ce sont ces alternatives, déjà mises en oeuvre localement en France, que la Fondation Danielle Mitterrand promeut auprès des acteurs de la ville, notamment via le livret « Gestion des eaux pluviales en milieu urbain ».

Le retour de l'eau et du végétal peut devenir le coeur de l'action des collectivités locales contre le changement climatique !

FAIRE AVANCER L'EAU ET LE CLIMAT À LA CONFÉRENCE CLIMAT COP22

Après l'Accord de Paris signé par les États en 2015, la nouvelle conférence climat (COP22) s'est déroulée à Marrakech au mois de novembre 2016. France Libertés, aux côtés de ses partenaires du réseau « Eau, Planète et Peuples », a interpellé les décideurs politiques présents : notre gestion du cycle de l'eau a des conséquences sur le climat.

Les solutions sont là, partout dans le monde : les oasis en Mauritanie pour gérer les ressources en eau de façon économe, les johads en Inde pour stocker l'eau de pluie, le système d'approvisionnement des Khettaras au Maroc... Grâce à l'eau, nous pouvons tou.te.s nous impliquer dans la lutte contre le changement climatique.

Droit à l'eau et à l'assainissement en France

POURSUIVRE LES DISTRIBUTEURS D'EAU EN JUSTICE POUR FAIRE RESPECTER LA LOI

6 victoires en justice : en un an, ce sont 6 procès que France Libertés a gagnés aux côtés des victimes de coupures d'eau ou de réduction de débit d'eau. Ils s'ajoutent aux jugements déjà rendus en 2014 et 2015 qui, chaque fois, condamnent les distributeurs d'eau à rétablir l'alimentation en eau dans les foyers concernés et à verser des montants importants de dommages et intérêts.

- La SAUR condamnée par le Tribunal d'instance de Limoges le 6 janvier 2016.
- Veolia condamnée par le Tribunal d'instance de Puteaux le 15 janvier 2016.
- Veolia condamnée par le Tribunal d'instance d'Avignon le 18 mars 2016.
- la SAUR condamnée par le Tribunal de Versailles le 12 juillet 2016, dans deux décisions distinctes pour deux familles.
- la SAUR condamnée par la Cour d'appel de Limoges le 15 septembre 2016.



Les témoignages de coupures d'eau et de réduction de débit d'eau affluent toujours : près de 350 ont été reçus par France Libertés en 2016. La fondation reste aux côtés des plus démunis et continue à attaquer les multinationales qui ne respectent pas la loi.

FAIRE ADOPTER UNE PROPOSITION DE LOI POUR LA MISE EN OEUVRE DU DROIT À L'EAU

La proposition de loi pour la mise en oeuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement a été adoptée le 14 juin par l'Assemblée Nationale. Elle est le fruit d'un travail collectif d'ONG et d'associations, dont France Libertés, qui exigent la reconnaissance de ce droit fondamental.

Des mesures concrètes sont prévues pour que plus personne ne soit exclu de ce droit en France, avec notamment l'installation de points d'eau, de toilettes et de douches publiques dans les communes de plus de 15.000 habitants. La proposition de loi continue son parcours législatif en 2017.

OPÉRATION TRANSPARENCE sur les services publics d'assainissement non collectif

Depuis 6 ans, France Libertés et le magazine 60 millions de consommateurs réalisent des enquêtes auprès des citoyens pour apporter une plus grande transparence sur les services publics de l'eau. Cette année, la fondation s'est également associée au réseau ConfiANCe pour faire la lumière sur les dysfonctionnements des services d'assainissement non collectifs, chargés de contrôler les installations des 12 millions de Français dont le foyer n'est pas relié au tout-à-l'égout (fosses septiques ou autres).

L'enquête s'appuie sur plus de 500 témoignages et l'étude de règlements de service. Elle conclut au manque de transparence de ces services, pointe certaines clauses des règlements comme illégales ou abusives, et surtout révèle de grandes inégalités entre les services, avec des tarifs variables et des prestations d'une qualité aléatoire.

Extractivisme, eau et peuples autochtones

ATELIER

Extractivisme : enjeux et résistances

Comment résister avec succès à l'extractivisme? C'est la question à laquelle les participants de cet atelier, co-organisé par France Libertés le 8 juillet 2016 dans le cadre de l'Université d'été des mouvements sociaux et de la solidarité internationale à Besançon, ont tenté de répondre.

La réflexion s'est déroulée à partir de cas concrets : les sables bitumineux d'Alberta au Canada, la mine d'or de Salsigne en France, le projet minier Pascua Lama en Argentine et au Chili, les fuites de pétrole au Pérou..

Les échanges avec les experts et militants ont permis aux participants de s'approprier des outils de lutte pour surmonter les obstacles et résister ensemble à l'extractivisme.

Avec AITEC, France Amérique Latine et Terre des Hommes France.

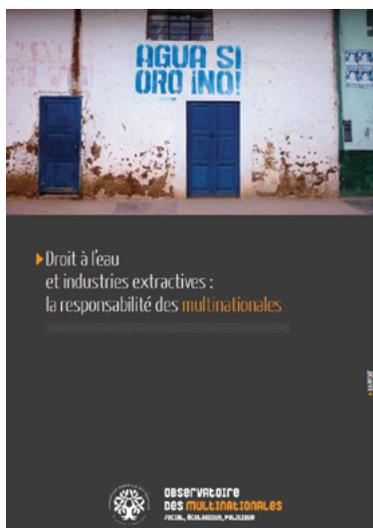
DONNER L'ALERTE : CONFÉRENCE AU FORUM SOCIAL MONDIAL

Le Forum Social Mondial réunit régulièrement la société civile internationale. En 2016, France Libertés y a organisé une grande conférence pour donner l'alerte : l'extractivisme a des impacts sociaux et environnementaux majeurs ! L'extraction à outrance de minéraux, des métaux et d'énergies fossiles pollue, épuise les sources d'eau et détruit des écosystèmes. Les peuples autochtones sont souvent les premiers à lutter contre ces industries mortifères.



Emma Lui du *Conseil des Canadiens*, Eriel Deranger de l'*Athabasca Chipewyan First Nation d'Alberta* et Sylvie Paquerot de l'*Université d'Ottawa* ont partagé leurs expériences et échangé avec le public pour tenter collectivement de changer de système.

CRÉER DU SAVOIR : RAPPORT « LE DROIT À L'EAU FACE AUX ACTIVITÉS EXTRACTIVES »



72 pages d'enquête : c'est le résultat de la collaboration entre France Libertés et l'Observatoire des multinationales. Le rapport rappelle le lien entre eau et industries extractives et dénonce le comportement prédateur des multinationales qui consiste le plus souvent à s'installer sur un territoire, y prélever le maximum de ressources, et à abandonner cette zone sacrifiée après leur passage.

Ce rapport est jalonné d'exemples précis et complété de 13 études de cas approfondies. *En téléchargement sur notre site internet.*

Peuples autochtones et biopiraterie

S'OPPOSER AUX BREVETS BIOPIRATES : LE CAS DU QUASSIA AMARA

Le *Quassia Amara* est une plante connue par les communautés autochtones et locales de Guyane pour ses propriétés antipaludéennes. Pourtant, l'Institut de Recherche et Développement (IRD) a déposé une demande de brevet liée à cette propriété, oubliant les critères d'inventivité et de nouveauté propres à l'obtention d'un brevet et niant les droits des communautés sur lesquelles il s'est appuyé.



France Libertés a constitué un dossier d'opposition pour convaincre l'Office Européen des Brevets de rejeter la demande de l'IRD. La fondation a mobilisé les médias, le secrétaire d'État à la recherche, les organisations autochtones de Guyane et les parlementaires de Guyane contre ce cas de biopiraterie. Le combat juridique continue pour que le droit au consentement et le partage des avantages ne soient plus oubliés.

METTRE LA PRESSION AUX BIOPIRATES : UNE CAMPAGNE POUR PARTAGER LA STÉVIA

De plus en plus de produits peu caloriques inondent le marché et utilisent des édulcorants dérivés de la plante Stévia, tel que *Coca-Cola Life*. Ce sont les Guaranis Kaiowa et Pai Tavytera, peuples autochtones vivant à la frontière entre le Brésil et le Paraguay, qui sont à l'origine du savoir sur les propriétés sucrantes de la Stévia. Pourtant, ils ne retirent aucun avantage de la commercialisation de ces produits : il s'agit d'un cas de biopiraterie.



France Libertés a entamé, avec l'ONG Public Eye, des discussions avec les entreprises qui vendent des produits à base de Stévia. La campagne internationale *Share Stevia* menée avec Sum of Us et Pro Stevia Schweiz pour pousser Coca-Cola à entrer en négociation avec les Guaranis a connu un grand succès : la pétition a déjà recueilli plus de 220.000 signatures ! La mobilisation se poursuit.

CONSTRUIRE LA LOI Les amendements au projet de loi « biodiversité »

Le 20 juillet, le projet de loi relatif à la biodiversité a été adopté. Il comporte une partie sur « l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages » tirés de l'accès à ces ressources et connaissances traditionnelles associées.

Pour renforcer cette loi, France Libertés a rédigé des amendements qui ont été portés par la Députée Danielle Auroi. Ils visaient notamment à instaurer un régime de sanction plus efficace et à créer des obligations extraterritoriales pour les acteurs français agissant à l'étranger.

Cette loi, malgré ses limites, reste une avancée dans le sens où elle pose un cadre clair pour les acteurs utilisant des ressources génétiques ou des savoirs traditionnels sur la biodiversité. La lutte contre la biopiraterie est l'une des missions de l'Agence française pour la biodiversité. Les décrets d'application, décisifs, sont prévus pour 2017.

Jeunesse au Kurdistan irakien

FORMATION aux méthodes d'éducation populaire

En coopération avec le ministère de la jeunesse et de la culture du Kurdistan et avec la Fédération Léo Lagrange, France Libertés a organisé une formation en février 2016 à Bardarash, dans le gouvernorat de Dahuk, au Kurdistan irakien.

25 stagiaires ont été formés aux méthodes d'éducation populaire : 16 Kurdes, 1 réfugiée syrienne et 8 déplacés Shabaks en provenance de Mossoul.

PARTICIPER À UN PROJET PSYCHOSOCIAL DANS LE CAMP DE BARDARASH

France Libertés et quatre autres ONG développent un programme pour améliorer la vie des déplacés du camp de Bardarash au Kurdistan irakien grâce à la mise en place d'activités psychosociales.

Cinq animateurs résidant dans le camp sont formés et organisent des activités éducatives pour les enfants de 6 à 15 ans. Ils sont déjà 1300 enfants à avoir participé à ces activités.



METTRE EN PLACE UN PROGRAMME « ANIMATION ET RÉSILIENCE »

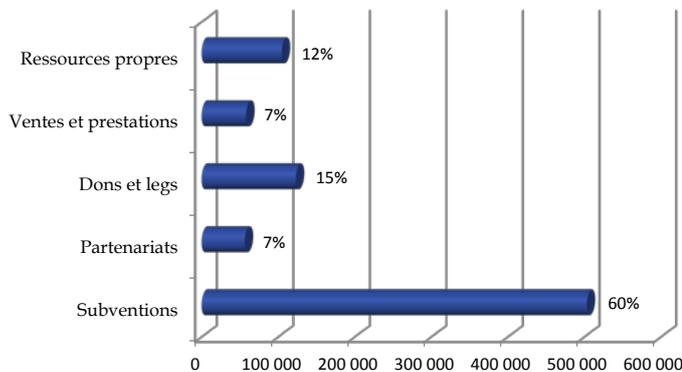
Un programme de 3 ans dans 9 camps de réfugiés et de déplacés au Kurdistan irakien : c'est l'ambitieux projet lancé par France Libertés et la Fédération Léo Lagrange avec l'aide de l'Agence Française de Développement. 72 adultes bénéficieront de formations d'animateurs et de formateurs, et 5400 enfants participeront à des activités éducatives résilientes. A travers ce programme innovant sera créé un guide d'animation en plusieurs langues spécifiquement destiné aux enfants réfugiés. Deux parcours de formation certifiés au Kurdistan, pour animateur et pour formateur d'animateurs, verront le jour.

En 2016, le programme a été mis en place dans trois camps : deux camps de déplacés irakiens (ceux d'Ashti et de Bardarash) et un camp de réfugiés syriens, le camp d'Arbat. 2000 enfants ont déjà eu accès à des activités d'émancipation individuelle et collective. L'objectif? Favoriser la résilience et l'épanouissement des enfants et des adultes des camps.



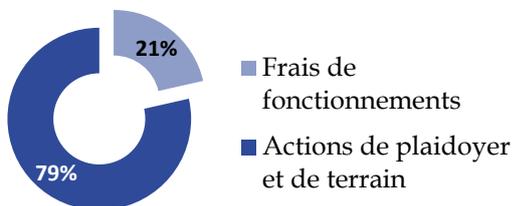
TRANSPARENCE FINANCIÈRE

D'où viennent nos ressources ?



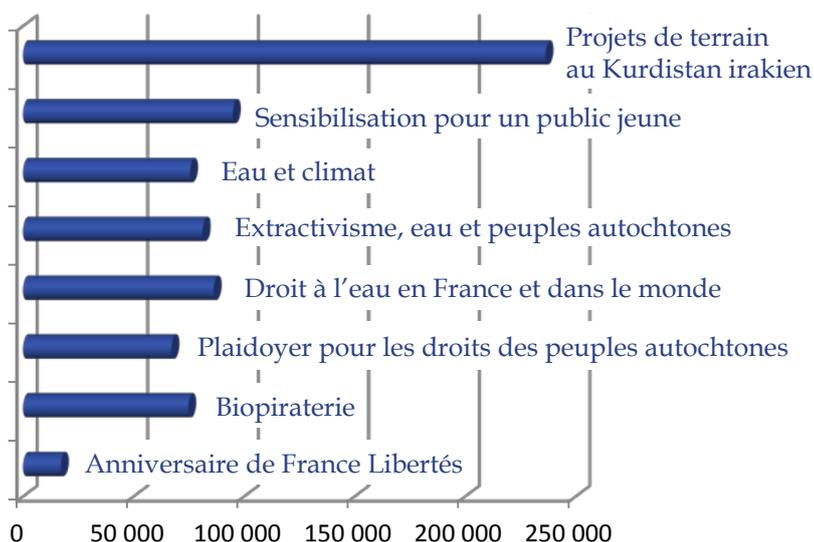
Le montant des subventions est en forte augmentation du fait de l'obtention d'un financement de l'Agence Française de Développement pour notre projet au Kurdistan irakien. Les ressources propres sont notamment liées aux placements de notre fonds de dotation.

Comment se répartissent nos dépenses ?



Le budget d'exploitation de la fondation s'établit à 932 918 euros pour l'année 2016.

Quel budget pour quelles actions ?



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs de France Libertés sont bénévoles. Dans sa séance du 14 juin 2016, le Conseil d'Administration a élu quatre nouvelles administratrices en remplacement de Messieurs Claude Vercoutère, Georges Abadie, William Bourdon et Daniel Marcovitch parvenus en fin de mandat ; ont donc rejoint le CA Mesdames Anne-Marie Sendic, Michèle Rivasi, Sylvie Paquerot et Khaman Asaad.

Bureau

Président : Gilbert MITTERRAND
Vice-Président honoraire : Claude VERCOUTERE
Trésorier : Alain SAUVRENEAU
Secrétaire général : Michel JOLI

Membres du Conseil d'Administration

Khaman ASAAD
Achille DU GENESTOUX
Yann LASNIER
Jacqueline MADRELLE
Sylvie PAQUEROT
Michèle RIVASI
Anne-Marie SENDIC
Pierre SERNE
Christiane TAUBIRA

Représentante du Gouvernement :

Alexandra CLAUDIOS

Commissaire aux comptes :

Vincent DOMON

Membres honoraires

Georges ABADIE
Ramon CHAO
Marie-Jeanne GAXIE
Sébastien JUY
Daniel MARCOVITCH
Federico MAYOR
Jean ZIEGLER



Comment agir avec nous ?

Faites un don

Donnez-nous les moyens d'agir ! France Libertés étant reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez d'une déduction sur vos impôts équivalant à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Rendez-vous sur le site internet www.france-libertes.org, rubrique dons.

Abonnez-vous à la newsletter

Restez informés de nos actions, recevez les invitations à nos événements...

Suivez et partagez nos actualités sur les réseaux sociaux

Facebook : /Francelibertes

Twitter : @Francelibertes

Achetez sur notre boutique solidaire en ligne

Tous les bénéfices issus des ventes sont utilisés dans des actions de sensibilisation, de plaidoyer ou de terrain pour défendre les droits humains et les biens communs du vivant.

Rendez-vous sur le site internet www.france-libertes.org, rubrique la boutique.

Contactez-nous

France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand

5 rue Blanche - 75009 Paris - France

contact@france-libertes.fr / 01 53 25 10 40

Défendre les droits humains et les biens communs du vivant



Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies.

La Fondation Danielle Mitterrand défend les droits humains, notamment le droit fondamental d'accès à l'eau pour tous, et les biens communs du vivant pour contribuer à la construction d'un monde plus solidaire.